

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Landes de Verrines

De : Servijaime <servijaime@free.fr>

Date : 08/12/2020 00:11

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Non à l'implantation d'une centrale industrielle éolienne à Landes de Verrines

Emmanuel Macron a déclaré : « *Le consensus sur l'éolien est en train de s'affaiblir dans notre pays. De plus en plus de gens, qui considèrent que leur paysage est dégradé, ne veulent plus voir de l'éolien près de chez eux. Il ne faut pas l'imposer d'en haut.* »

Or, c'est ce qui se produit à Landes de Verrines avec les conséquences suivantes :

D'un point de vue écologique :

- Les fondations en béton constituent un saccage de l'environnement : fouilles profondes, infra-structures d'acheminements des engins de chantiers et des matériaux, travaux... et, sur des siècles, la pollution du sous-sol :

Question : les 800 à 2 000 tonnes par éolienne de béton ferrailé seront-elles laissées en place ou retirées ?

Question : d'expérience, on sait qu'un simple décapage sommaire de surface intervient lors du démantèlement d'une éolienne : des mesures sont-elles donc prévues pour éviter les différentes pollutions du sous sol à long terme, notamment sur les ressources en eau, engendrées par ce béton hautement ferrailé ?

- Par ailleurs, les pales et les générateurs sont fabriqués à base de matériaux non recyclables que nous ne les fabriquons pas, ils sont importés, parfois de très loin : c'est donc du carbone ajouté. Or, nous avons déjà une électricité totalement décarbonée qui est le nucléaire beaucoup plus pilotable et rentable... et qui ne rejette aucun CO2
- De plus, on sait que les éoliennes doivent être démantelées après 15 à 20 ans d'exploitation :

Question : le propriétaire-bailleur du terrain et le promoteur se sont-ils engagés solidairement à financer le coût du démantèlement (au moins 500 000 € par socle d'éolienne) de la centrale industrielle des Landes et la remise en état des terrains après opération ?

Question : quelles provisions conséquentes seront séquestrées pour prévenir tout défaut de solvabilité des sus-cités ?
Après de quel établissement financier ?

- De surcroît, implanter des éoliennes en France, c'est déplacer la pollution vers la Chine (exploitation des mines de terres rares), vers le Chili (extraction du cuivre), etc... Où est l'écologie dans tout ça ?

D'un point de vue économique et social :

- La centrale industrielle éolienne représente un investissement inutile : les centrales nucléaires nous fournissent une énergie meilleur marché, constante et pilotable
- Cet investissement sera réalisé sur le dos des contribuables pour engraisser des investisseurs avides
- Elle causera une perte d'attractivité pour la région et aura un impact négatif sur le tourisme :

Question : quelle autorité, avec quels critères de mesure, a évalué l'impact potentiellement négatif sur le tourisme, notamment le tourisme vert, sur le territoire concerné par le projet de centrale industrielle éolienne Les landes des Verrines ? En tenant compte en particulier du phénomène de saturation visuelle provoqué par le nombre de zones industrielles éoliennes en projet à proximité immédiate ?

- Elle entrainera la chute de la valeur des habitations à proximité

Raymond des Landes de Verrines